

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Taxes foncières du secteur agricole

Compton annonce la création d'un comité pour analyser la fiscalité agricole

COMPTON, le 15 mai 2019. – Les membres du conseil municipal ont adopté ce soir la résolution créant le Comité *ad hoc* sur la fiscalité agricole à Compton. Le maire de Compton, Bernard Vanasse, se réjouit de la formation d'un tel comité. « Devant des problèmes aussi complexes que l'évaluation de terres agricoles, les taxes foncières et le fardeau fiscal, il faut être en mesure de s'asseoir ensemble pour trouver une solution commune. J'en profite pour remercier les représentants de l'Union des producteurs agricoles (UPA), pour leur participation à la mise en place d'un tel comité. »

Ce comité aura pour mandat de formuler des recommandations au conseil municipal concernant la fiscalité agricole à Compton. Pour ce faire, il se penchera sur les dépenses municipales, la répartition du fardeau fiscal, les options de taxations disponibles en vertu des lois et règlements et des pistes de solution, en plus d'établir un échéancier des actions à prendre s'il y a lieu. « Si nous arrivons à effectuer un réel travail de fond de manière constructive et efficace, tous les citoyens en sortiront gagnants », affirme le maire.

Dans le but d'entendre les différents points de vue et différentes expertises, le comité sera composé de neuf membres, dont trois producteurs agricoles nommés par l'UPA, un représentant des propriétaires de terre agricole n'étant pas une entreprise agricole enregistrée, un représentant des citoyens non agricoles et de quatre élus du conseil municipal de Compton. À cela s'adjoindront quatre personnes-ressources dont deux employés de l'UPA et deux employés municipaux. « Je suis persuadé qu'en ayant des représentants de divers milieux, nous réaliserons que nous avons des objectifs en communs et qu'il est dans l'intérêt de tous de travailler ensemble et de trouver une solution qui nous unit » tient à préciser, M. Vanasse.

Ce sentiment est partagé par Philipp Stirnimann, président du Syndicat local de l'UPA-Coaticook qui ajoute : « Nous remercions la municipalité d'avoir saisi l'importance de l'enjeu menant à la création de ce comité. Nous participerons activement aux travaux et espérons que les recommandations seront mises en application dans le budget ».

Le comité créé par la municipalité devra déposer ses recommandations au plus tard à la séance publique du Conseil municipal qui se tiendra le 13 août prochain en vue d'intégrer ses recommandations dans la réflexion budgétaire des élus pour l'année 2020.

-30-

Pour information

Municipalité de Compton
Bernard Vanasse
Maire
(819) 835-5584
(819) 620-2574

Fédération de l'UPA-Estrie
Valéry Martin
Conseillère aux communications
819 346-8905
Poste 143